



DIDIER LE GAC

Député de la 3ème circonscription du Finistère

Communiqué de Presse

14 septembre 2021

Assises de l'Économie de la Mer : Le député Didier Le Gac se félicite des annonces du Président de la République

Emmanuel Macron a pris la parole ce mardi 14 septembre à l'issue de la première journée des Assises de l'Économie de la Mer pour présenter notamment les conclusions des travaux du "Fontenoy du maritime" initié en novembre 2020 par Annick Girardin, ministre de la mer, et répondre ainsi aux attentes fortes des acteurs maritimes en matière d'emplois, de formation ou de compétitivité.

Didier Le Gac, également présent à Nice, se félicite de ces annonces, spécialement pour les acteurs du transport assurant les liaisons transmanche. Ce secteur a en effet particulièrement souffert, à la fois, des effets du Brexit et de l'impact de la crise sanitaire (liaisons fret et passagers avec la Grande-Bretagne et l'Irlande, notamment).

Ainsi, parmi ces mesures, il note la prolongation pour 3 ans du "net wage" mis en place en 2021 sous forme de remboursement des charges sociales versées à l'État par les armements français. Sont concernés les marins d'exécution et les lieutenants.

Cette disposition va permettre aux armateurs travaillant sous pavillon français d'être davantage compétitifs face à leurs concurrents européens et mondiaux, qui sont nombreux à pratiquer déjà le net wage.

Le député souligne que ces mesures sont l'aboutissement d'un important travail collectif de l'ensemble des acteurs du maritime, mais également des élus des territoires. Ainsi, pour sa part, après de nombreuses démarches en soutien au secteur du transmanche et à la Brittany Ferries - premier employeur de marins français - Didier Le Gac était, en juillet dernier, à l'initiative d'un courrier au Président de la République, signé par 44 parlementaires, pour lui rappeler plus largement l'ambition maritime de la France.

Les déclarations du Président viennent ainsi couronner une journée déjà marquée par l'annonce de l'accord d'investissement entre CMA-CGM et Brittany Ferries pour 25 millions d'euros : Didier Le Gac souligne cet accord qui démontre la solidarité entre armateurs français et la volonté de créer des complémentarités au bénéfice de l'emploi des marins. Cet accord a également été salué par le Président qui a assuré la compagnie finistérienne de son "soutien indéfectible".

Contact : Didier LE GAC - 02.98.33.02.20

didier.legac@assemblee-nationale.fr - Blog : <http://didierlegac.bzh/>